

## **MODALITES DE RETRAIT DE DIPLOMES**

### **Diplômes à partir de 1999-2000**

#### **➤ Sur rendez-vous :**

Pour prendre rendez-vous, veuillez adresser un mail à : [diplomes@u-pec.fr](mailto:diplomes@u-pec.fr), nous précisant vos disponibilités ainsi que vos nom, prénom et numéro étudiant, l'intitulé exact de votre diplôme et son année d'obtention.

#### **Le diplômé, apporter :**

- la copie du mail stipulant votre rendez-vous
- l'original d'un justificatif d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, carte de séjour)
- si possible le relevé de notes ou l'attestation de réussite du diplôme

#### **Par procuration, apporter :**

- la copie du mail stipulant votre rendez-vous
- la procuration remplie et signée (à télécharger sur notre site : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/retrait-des-diplomes>)
- le relevé de notes ou l'attestation de réussite du diplôme
- la photocopie de votre pièce d'identité (CNI ou passeport)
- l'original et la photocopie de la pièce d'identité du mandaté (CNI ou passeport)

#### **➤ Par courrier, fournir :**

- le formulaire « Demande de diplôme » complété
- le relevé de notes ou l'attestation de réussite du diplôme à récupérer
- la photocopie de votre pièce d'identité (CNI ou passeport)
- une enveloppe A4 (rigide, cartonnée ...) affranchie et libellée à vos nom et adresse complète

### **Diplômes entre 1970/1971 et 1998/1999**

#### **➤ Uniquement par courrier, fournir :**

- le formulaire « Demande de diplôme » complété
- tous documents justifiant l'obtention du diplôme (relevé de notes, attestation de réussite, PV de jury...)
- la photocopie de votre pièce d'identité (CNI ou passeport)
- d'une enveloppe A4 (rigide, cartonnée ...) affranchie et libellée à vos nom et adresse complète

**ATTENTION : Les demandes de diplômes antérieurs à 1998/1999 nécessitent des recherches qui peuvent prendre quelques semaines. Pour cette raison, il est indispensable de fournir le plus d'informations possibles.**

### **Duplicata**

#### **➤ Uniquement par courrier, fournir :**

- le formulaire complété (télécharger « Demande de diplôme »)
- le relevé de notes ou attestation de réussite du diplôme
- la photocopie de votre pièce d'identité : CNI ou passeport
- une enveloppe A4 (rigide, cartonnée ...) affranchie et libellée à votre nom et adresse complète
- selon le motif de la demande de duplicata, fournir :
  - o Destruction : déclaration de sinistre
  - o Vol ou Perte : récépissé de plainte
  - o Pour les diplômes antérieurs à 2009/2010 : attestation sur l'honneur (à télécharger sur notre site : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/retrait-des-diplomes>)

### **Diplômes intermédiaires : DEUG-MAÎTRISE**

Le DEUG (L2) et la Maîtrise (M1) sont délivrés exclusivement à la demande de l'étudiant.

#### **➤ Uniquement par courrier, fournir :**

- le formulaire complété (télécharger " Demande de diplôme »)
- le relevé de notes ou attestation de réussite du diplôme
- la photocopie de votre pièce d'identité : CNI ou passeport
- une enveloppe A4 (rigide, cartonnée ...) affranchie et libellée à votre nom et adresse complète

**AFIN DE NE PAS RETARDER L'ELABORATION DE VOTRE/VOS DIPLOMES, NOUS VOUS CONSEILLONS DE RESPECTER LES CONSIGNES INDIQUEES SUR LE FORMULAIRE**